

CENTRE HOSPITALIER JUKAYI

FRERES DE LA CHARITE

B.P. : 70 KANANGA
 PROVINCE DU KASAI CENTRAL
 Tél. +243 811820242, +243 81 6034803, +243847156679



Cérémonie de la 24^{ème} journée internationale des personnes vivant avec handicap du 03 Décembre 2016 à JUKAYI.

PROGRAMME

- 09h00' : Célébration eucharistique à la paroisse Notre Dame –Kananga
 - 10h00' : Mise en place terminée
 - 10h15' : Arrivée des Invités
 - 10h30' : Arrivée de son Excellence le Ministre Provincial de la Santé
 - 10h35' : Arrivée de l'Honorable Président de l'Assemblée Provinciale
 - 10h40' : Arrivée de Son Excellence Mgr l'Archevêque de Kananga
 - 10h45' : Arrivée de son Excellence Mr le Gouverneur de Province du Kasai Central
1. Installation
 1. Hymne national
 2. Mot de bienvenue par l'administrateur gestionnaire du Centre JUKAYI
 3. Mot de circonstance par le Frère Directeur Gestionnaire du Centre JUKAYI
 4. Discours du Coordonnateur de la LIPAPHA (Ligue provinciale des associations professionnelles des personnes vivant avec handicap)
 5. Mot de circonstance du Responsable de HANDICAP INTERNATIONAL
 6. Pièces théâtrales, déclamation des poèmes et récitations et démonstration en écriture braille et un accompagnement social, Tusala, scénette
 7. Mot du Gouverneur de Province du Kasai Central
 8. Hymne National
 9. Cocktail et fin des manifestations.

1. **HYMNE NATIONAL**
2. **Mot de bienvenu par l'Administrateur gestionnaire du Centre JUKAYI**

Excellence Mr le Gouverneur de Province du Kasai Central
 Excellence Mgr l'Archevêque Métropolitain
 Honorable Président de l'Assemblée Provinciale
 Madame le Ministre Provincial de la Santé
 Mesdames et Messieurs Représentant les Organismes Internationaux au Kasai Central
 Messieurs et Mesdames de différentes sociétés œuvrant au Kasai Central
 Révérend Frère Directeur Gestionnaire du Centre Hospitalier JUKAYI,
 Révérends Abbés,
 Révérends Frères
 Révérendes Sœurs
 Messieurs de la Ligue Provinciale des associations des personnes vivant avec handicap

Adresse : Q/KAPANDA, Avenue du Stade n°8- Commune de KATOKA-Paroisse Notre Dame – KANANGA –Kasai Central.
 Tél. : +243 811820242, +243 816034803, +243 847156679 – E-mail : kantabernard@gmail.com;ntambwekabamba@gmail.com

Mesdames, mesdemoiselles et Messieurs vivant avec Handicap
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs
Bonjour !



C'est pour nous une liesse de vous recevoir ce jour au Centre Hospitalier JUKAYI des Frères de la Charité- en collaboration avec la Ligue Provinciale des Associations Professionnelles des personnes vivant avec Handicap pour célébrer la Journée Internationale dédiée aux personnes handicapées.

Cette journée commémorative des personnes vivant avec handicap, a pour thème, selon l'Organisation des Nations Unies « LE NIVEAU DE VIE ADEQUAT » et la question nous posée est « a-t-on assez pour survivre mais aussi pour vivre ? »



Nous demanderons à chacun d'être attentif aux différentes allocutions qui seront prononcées à cette occasion.

Merci de votre attention.

3. Mot de circonstance du Frère Directeur Gestionnaire du Centre JUKAYI

- Exc. Mr le Gouverneur de Province du Kasai Central
- Exc. Monseigneur l'Archevêque de Kananga
- Exc. Mgr Emérite du Diocèse de LUIZA,
- Honorable Président de l'Assemblée Provinciale
- Exc. Madame le Ministre Provincial de la Santé
- Mesdames et Messieurs Représentant les Organismes Internationaux au Kasai

Adresse : Q/KAPANDA, Avenue du Stade n°8- Commune de KATOKA-Paroisse Notre Dame – KANANGA –Kasai Central.
Tél. : +243 811820242, +243 816034803, +243 847156679 – E-mail : kantabernard@gmail.com;ntambwekabamba@gmail.com

- Distingués Invités
- Mesdames et Messieurs,

Bonjour !

Il est pour nous un réel honneur de vous recevoir en ce jour du 03 Décembre 2016 au sein de notre Institution, le « Centre Hospitalier JUKAYI/Frères de la Charité » à l'occasion de la journée internationale des personnes vivant avec handicap. Ainsi au nom des Handicapés, du Personnel de ce centre et de la Congrégation des Frères de la Charité, nous vous souhaitons la bienvenue. Nous vous présentons aussi nos sentiments de gratitude pour avoir répondu à notre invitation. ***Votre présence ici, en dépit de vos occupations, manifeste l'intérêt que vous portez aux problèmes des personnes handicapées.***

Selon la Convention de l'ONU, par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres.

Nous trouvant en ce lieu, qu'il me soit permis de vous tracer en quelques lignes, l'historique de la journée Internationale dédiée aux personnes handicapées :

C'est en 1981

Que L'ONU proclame l'Année des personnes handicapées. ***Son but est d'attirer l'attention du monde entier sur les problèmes des personnes handicapées.***

De 1983-1993

Les démarches entamées pendant l'année internationale des personnes handicapées doivent se poursuivre. L'ONU fait de ces dix années la décennie des personnes handicapées. Il faut donner davantage de retentissement aux idées de l'intégration et de l'autonomie. Le but poursuivi consiste à ; élaborer des stratégies et des mesures permettant de promouvoir l'intégration des personnes handicapées dans le monde entier.

1992

L'Assemblée générale de l'ONU proclame le 3 décembre Journée internationale des personnes handicapées. Cette journée doit, chaque année, rappeler au public les problèmes rencontrés par les personnes handicapées. Les organisations gouvernementales et non-gouvernementales sont invitées à consacrer cette journée aux personnes handicapées et à se faire l'écho de leurs préoccupations.

1993

La Journée internationale des personnes handicapées est célébrée en Suisse pour la première fois.

- Exc. Mr le Gouverneur de Province du Kasai Central
- Exc. Monseigneur l'Archevêque de Kananga
- Exc. Mgr Emérite du Diocèse de LUIZA,
- Honorable Président de l'Assemblée Provinciale
- Exc. Madame le Ministre Provincial de la Santé
- Mesdames et Messieurs Représentant les Organismes Internationaux au Kasai Central,
- Distingués Invités
- Mesdames et Messieurs,

Pour cette année 2016, la journée est commémorée sous le thème du « niveau de vie adéquat », en posant la question « Assez pour survivre – mais aussi pour vivre? » . Pour le monde de la Bible, la vie apparaît avec la lumière, comme la caractéristique de Dieu. Dieu est

le Vivant, il donne la vie.



Dans les récits de la création, la vie humaine apparaît aux derniers moments comme pour parachever l'œuvre du créateur. Dieu crée l'homme à son image et le bénit. La vie est chose sacrée, la vie est don de Dieu ; c'est pourquoi la vie de l'homme doit être préservée. ***Dans l'Israël biblique, l'idéal est toujours celui d'une longue vie qui, à l'instar de celle d'Abraham, s'achève « dans une vieillesse heureuse et rassasiée de jours » Gn 25,8 ; 35,29***. Dieu crée l'homme vivant, mais par son orgueil à vouloir s'approprier la source de vie, l'homme trouve la mort, cependant Dieu ne renonce pas à donner la vie et propose au peuple choisi d'Israël « les chemins de la vie » (Pr2, 19 ; Dt 30,15)

L'ONU en posant la question autour de ce thème « ***Assez pour survivre – mais aussi pour vivre?*** ». ***Elle veut pointer le doigt sur les dysfonctionnements et donner matière à réflexion.*** Il s'agit de souligner le fait que vivre signifie bien davantage que d'assurer des moyens



d'existence.

Pour des raisons financières, de nombreuses personnes handicapées ne peuvent plus guère participer à la vie sociale et culturelle. Cette situation est contraire à la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, qui exige l'autonomie de vie et un niveau de vie adéquat pour les personnes en situation de handicap (art. 19 et 28). ***Célébrer cette journée ici à Kananga est une occasion pour nous de réfléchir sur la question relative aux personnes handicapées afin d'élaborer des stratégies et des mesures permettant de promouvoir l'intégration des personnes handicapées dans le monde entier, dans notre province du Kasai Central, réfléchir sur les mécanismes de prise en charge des personnes handicapées, créer leur autonomisation, qui consiste à investir dans les personnes - dans les emplois, la santé,***

l'alimentation, l'éducation et la protection sociale. ***Quand les personnes handicapées sont autonomisées, elles sont mieux préparées à tirer parti des opportunités, elles deviennent des acteurs de changement et peuvent plus facilement assumer leurs responsabilités civiques.***

- Exc. Mr le Gouverneur de Province du Kasai Central
- Exc. Monseigneur l'Archevêque de Kananga
- Exc. Mgr Emérite du Diocèse de LUIZA,
- Honorable Président de l'Assemblée Provinciale
- Exc. Madame le Ministre Provincial de la Santé
- Mesdames et Messieurs Représentant les Organismes Internationaux au Kasai Central
- Distingués Invités
- Mesdames et Messieurs,

Pour terminer cette adresse, nous voulons vous réitérer nos remerciements pour l'honneur que vous avez fait à notre centre et à la Ligue Provinciale des associations Professionnelles des personnes vivant avec handicap, puisque le 03 Décembre restera une journée pleine de vie qui offre l'occasion de sensibiliser le public aux droits des personnes handicapées. Aujourd'hui, le grand public est amené à reconnaître la personne handicapée comme l'une des leurs. Il rappelle que la personne handicapée est une personne avant d'être handicapée.

Que Vive le Centre Hospitalier JUKAYI,
Vive la Ligue Provinciales des Associations Professionnelles des personnes vivant avec handicap
Vive l'Archidiocèse de KANANGA
Vive la Province du Kasai Central
Je dis et je vous remercie.

4. ***Discours du Coordinateur de la LIPAPHA***
5. ***Mot de circonstance de HANDICAP INTERNATIONAL***
6. ***Pièces théâtrales***



7. ***Mot du Gouverneur de Province du Kasai Central***

***Excellence Mgr l'Archevêque Métropolitain
Honorable Président de l'Assemblée Provinciale
Madame le Ministre Provincial de la Santé
Mesdames et Messieurs Représentant les Organismes Internationaux au Kasai Central
Messieurs et Mesdames de différentes sociétés œuvrant au Kasai Central
Révérend Frère Directeur Gestionnaire du Centre Hospitalier JUKAYI,***

**Messieurs de la Ligue Provinciale des associations des personnes vivant avec handicap
Mesdames et Messieurs vivant avec Handicap
Distingués Invités,**

Bonjour !

C'est plein de joie et d'honneur de recevoir et de répondre à juste valeur à l'invitation qui m'a été adressée à l'occasion de la 24ème journée des personnes vivant avec handicap. De prime à bord, je remercie les membres de la Ligue Provinciale des associations professionnelles des personnes vivant avec handicap et le Frère Directeur Gestionnaire du Centre Hospitalier JUKAYI qui se sont mis ensemble pour l'organisation de cette journée et pour l'encadrement permanent et les soins assurés à ces compatriotes vulnérables

La Journée Internationale des personnes vivant avec handicap est célébrée le 03 Décembre de chaque année afin de sensibiliser l'opinion publique aux problèmes des personnes handicapées. Le thème de cette année est : « Niveau de vie adéquat » en posant la question « Assez pour survivre – mais aussi pour vivre? ».

L'ONU en posant la question autour de ce thème « Assez pour survivre – mais aussi pour vivre ? Elle veut pointer le doigt sur les dysfonctionnements et donner matière à réflexion. Il s'agit de souligner le fait que vivre signifie bien davantage que d'assurer des moyens d'existence. Cette journée mondiale est par ailleurs l'occasion idéale de réaffirmer certains principes de base, trop souvent oubliés: "Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits". Le respect de cette dignité due à chaque personne, valide ou non, implique la reconnaissance de droits fondamentaux comme l'éducation ou l'accès au travail. Dans le souci du Président Joseph KABILA KABANGE en parlant et mettant en place les principes de la modernité dans les cinq chantiers, il vise ce thème de « niveau de vie adéquat. » ; Mais quitte à nous de voir comment nous répondons à la question « assez pour survivre et aussi pour vivre » ?

Tous nos compatriotes vivant avec handicap « physique, mental » les mal voyant, mal entendant et albinos » sont-ils pris en considération par ceux qui se croient bien portant ? Nous pouvons observer ce qui se passe autour de nous.

- *Excellence Mgr l'Archevêque Métropolitain*
- *Honorable Président de l'Assemblée Provinciale*
- *Madame le Ministre Provincial de la Santé*
- *Mesdames et Messieurs Représentant les Organismes Internationaux au Kasai Central*
- *Messieurs et Mesdames de différentes sociétés œuvrant au Kasai Central*
- *Révérant Frère Directeur Gestionnaire du Centre Hospitalier JUKAYI,*
- *Messieurs de la Ligue Provinciale des associations des personnes vivant avec handicap*
- *Mesdames et Messieurs vivant avec Handicap*
- *Distingués Invités,*

Les manifestations organisées aujourd'hui à cette occasion nous invitent à modifier le regard que nous portons sur les personnes handicapées. La problématique du handicap est loin d'être inscrite dans le répertoire des responsables politiques et professionnels malgré l'ampleur et la densité des moyens qu'elle exige pour être traitée dans toutes ses dimensions. Si la prise en charge des personnes en situation de handicap physique ou psychique ou les deux à la fois est dépendante du niveau de prise de conscience politique et citoyenne, nous devons nous mettre au front pour autonomiser les personnes vivant avec handicap.



En cette période de la reconstruction de notre cher beau pays, à travers les cinq chantiers du Chef de l'Etat, j'en appelle à la solidarité nationale ainsi qu'à votre sens d'humanisme de mettre l'accent sur les problèmes que rencontrent les personnes handicapées.

Pour terminer, Mesdames et Messieurs, Distingués Invités, je remercie une fois de plus les deux structures qui se sont mises ensemble et à tous leurs partenaires qui ont contribué à la réussite de cette manifestation ; et à tous ceux qui interviennent dans le même domaine, je les encourage, qu'ils continuent à approfondir leurs recherches en vue d'éradiquer et/ou de réduire les causes souvent à la base des problèmes que rencontrent aujourd'hui les handicapés dans notre pays et dans notre province du Kasai Central.

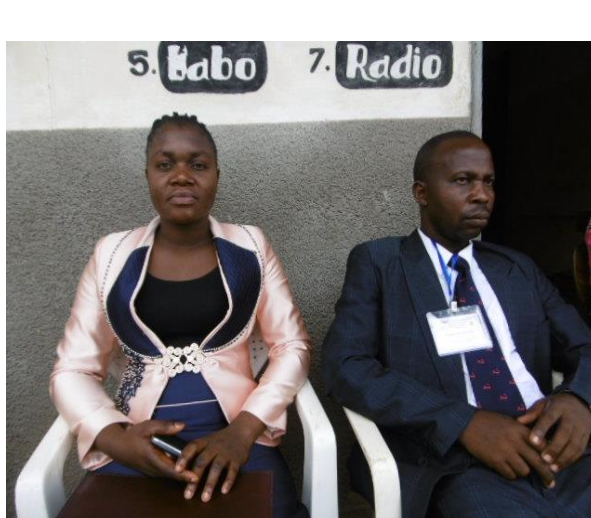


C'est sur ces mots, que je déclare ouvertes les activités commémoratives qui vont continuer par des conférences liées à la journée Internationale des personnes vivant avec handicap.

Merci !

8. Hymne national
9. Cocktail

Les Agents du Centre Hospitalier JUKAYI en liesse.





Fait à Kananga, le 05 Décembre 2016,
Frère Bernard NTAMBWE KABAMBA,

Directeur Gestionnaire du Centre